

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00729

Numéro SIREN : 513 237 651

Nom ou dénomination : SODIRIB

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2019 sous le numéro de dépôt 5910

Greffe du tribunal de commerce de COMPIEGNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 25/09/2019

Numéro de dépôt : 2019/5910

Déposant :

Nom/dénomination : SODIRIB

Forme juridique :

N° SIREN : 513 237 651

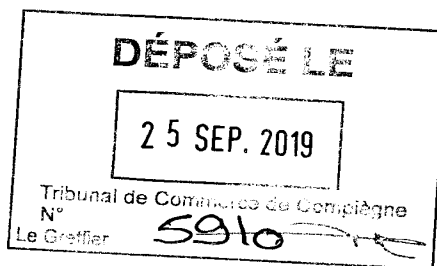
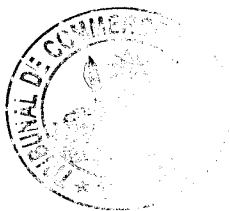
N° gestion : 2009 B 00729



SODIRIB

Société par Actions Simplifiée au capital de €38.000
Siège social : ZAC de la Grérie
60170 RIBECOURT DRESLINCOURT

513 237 651 RCS DE COMPIEGNE

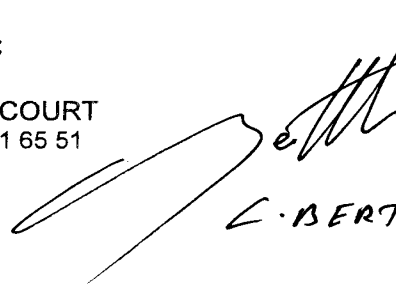


COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

SAS SODIRIB
CENTRE E. LECLERC
ZAC DE LA GRÉRIE
60170 RIBECOURT-DRESLINCOURT
Tél. 03 44 91 65 50/Fax. 03 44 91 65 51
SIRET 513 237 651 00023


C. BERTHOLON



Désignation de l'entreprise : SAS SODIRIB

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *

1 2

Adresse de l'entreprise ZAC de la Grerie RN 32 60170 RIBECOURT-DRESLINCOURT

Durée de l'exercice précédent *

1 2

Numéro SIRET * 5 1 3 2 3 7 6 5 1 0 0 0 2 3

Néant ☐ *Exercice N clos le
3 1 0 1 2 0 1 9

		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement *	AB	21 016	AC	21 016	
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	43 895	AG	37 060	6 835
	Fonds commercial (I)	AH	100 000	AI		100 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	112 508	AQ	33 206	79 303
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 762 336	AS	1 330 380	431 956
	Autres immobilisations corporelles	AT	335 752	AU	240 017	95 735
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	348 791	BE		348 791
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	266 250	BI		266 250
	TOTAL (II)	BJ	2 990 546	BK	1 661 678	1 328 870
		BL	9 646	BM		9 646
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BN		BO		
	En cours de production de biens	BP		BQ		
	En cours de production de services	BR		BS		
	Produits intermédiaires et finis	BT	2 494 788	BU		2 494 788
	Marchandises	BV		BW		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	75 344	BY		75 344
	Autres créances (3)	BZ	1 921 218	CA		1 921 218
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	325 969	CG		325 969
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	231 134	CI		231 134
	TOTAL (III)	CJ	5 058 099	CK		5 058 099
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	8 048 647	1A	1 661 678	6 386 969
		CP				

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des
immobilisations financières nettes

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve
de propriété :

Immobilisations

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Désignation de l'entreprise		SAS SODIRIS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 38 000...)	DA	38 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 800		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	279 694		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	190 869		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL	512 363		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (III)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 680 627		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	727 816		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 320 415		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 029 470		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	22 573		
	Autres dettes	EA	93 705		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	5 874 606			
(V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 386 969			
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 493 030			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 160 264			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS SODIRIB				Néant ☐ *			
				Exercice N			
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
				Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	31 374 086	FC	31 374 086	
	Production vendue	{ biens * services *	FD	4 055	FE	4 055	
			FG	465 735	FH	465 735	
			EJ	31 843 875	FK	31 843 875	
	Chiffres d'affaires nets *				FL		
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	139 488	
	Autres produits (1) (11)				FQ	29 495	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	32 012 859	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	25 713 755	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(239 938)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	30 324	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(5 715)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	3 280 883	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	329 522	
	Salaires et traitements *				FY	1 963 145	
	Charges sociales (10)				FZ	472 810	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	166 705	
					GB		
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	50 213	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	31 761 705
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	251 154
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	569	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	216	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	785	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	27 429	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	27 429
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(26 644)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	224 510

(RENVOIS : voir tableau n° 2033) - Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019



④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SODIRIB</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	811	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 399	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 211	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 235	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	11 235	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(9 024)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	8 564	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	16 053	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	32 015 855	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	31 824 986	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	190 869	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	46 976
		— Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	569	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	11 617	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	4 200	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PMF innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	96 194	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 133	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
- Pénalités		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
- Régularisations compte tiers		1 737	811	
- Indemnisation sinistres		15	1 399	
- Franchise		482		
		9 000		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2019



1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	N/A
Agencements, aménagements des terrains	N/A
Constructions	N/A
Agencement des constructions	de 10 à 15 ans
Matériel et outillage industriels	de 02 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de transport	de 02 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 05 à 05 ans
Mobilier	de 03 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les titres des sociétés liées au mouvement LECLERC ne font l'objet d'aucune dépréciation.



1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "dernier prix achat connu".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, tels que les coûts de transport et les coûts de centrale d'achat, déduction faite des rabais commerciaux, ristournes et escomptes de règlement.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, au crédit du compte 649 100. Il a été déduit fiscalement pour ne pas imposer le crédit d'impôt.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement : 6 %
- et de reconstitution de leur fonds de roulement : 94 %



2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Engagement de fin de carrière :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement n'a pas été constaté sous forme de provision.

Les droits des salariés ont été calculés suivant la méthode dite "rétrospective des unités de crédits projetées" en tenant compte :

- d'un départ à l'initiative du salarié à 65 ans
- d'un taux d'actualisation de 1,37%
- d'un taux de charges patronales pour les non cadres de 35% et pour les cadres de 50%
- d'un taux de revalorisation des salaires de 1,5%

Le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrières au 31 janvier 2019 s'élève à 89 266,23 euros.

Informations complémentaires :

Depuis l'exercice ouvert le 1er février 2017, notre société est incluse dans le périmètre d'intégration fiscale formé des sociétés SODIRIB EXPANSION et SODIRIB.



Désignation de l'entreprise SAS SODIRIB										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
		TOTAL I				D8				D9		
		TOTAL II				KD		KE		KF		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					CZ	21 016	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					KD	135 346	KE		KF	8 549	
	CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
		Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
			Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
			Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	92 120	KQ		KR	20 389
		Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	1 703 956	KT		KU	58 381
			Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	188 567	KW		KX	22 684
			Matériel de transport *				KY	7 040	KZ		LA	170
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	100 911	LC		LD	16 381	
Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
Immobilisations corporelles en cours					LH	2 079	LI		LJ			
Avances et acomptes				LK		LL		LM				
TOTAL III					LN	2 094 673	LO		LP	118 004		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés					IP	348 791	IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	266 250	IU		IV		
	TOTAL IV					LQ	615 041	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	2 866 076	OH		OJ	126 553		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					IN		CØ	21 016	DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					IO		LV	143 895	LW		
	CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	
		Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	
			Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	
			Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG	112 508	MH	
		Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	1 762 336	MK	
			Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM	211 251	MN	
			Matériel de transport				IV		MP	7 210	MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	117 292	MT		
Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW			
Immobilisations corporelles en cours					MY	2 079	MZ		NA			
Avances et acomptes				NC		ND		NE				
TOTAL III					IV	2 079	NG		NH	2 210 596		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		
	Autres participations					IØ		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés					I1		2B	348 791	2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	266 250	2F		
	TOTAL IV					I3		NJ	615 041	NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	2 079	ØK		ØL	2 990 548	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Exercice N clos le 3 1 0 1 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS SODIRIB

Néant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2019

Désignation de l'entreprise <u>SAS SODIRIB</u>										Néant ☐	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	21 016	EL		EM		EN	21 016	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	34 808	PF	2 252	PG		PH	37 060	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	23 412	PW	9 794	PX		PY	33 206	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 206 882	QA	123 497	QB		QC	1 330 380	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	128 086	QE	21 108	QF		QG	149 194	
	Matériel de transport		QH	1 656	QI	1 969	QJ		QK	3 625	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	79 114	QM	8 085	QN		QO	87 199	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	1 439 149	QV	164 453	QW		QX	1 603 602	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	1 494 973	ØP	166 705	ØQ		ØR	1 661 678	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non renditi (NP + NQ + NR)		NW			Total général non renditi (NS + NT + NU)		NY	Total général non renditi (NW - NY)		NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019



7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SODIRIB

Néant ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) * 	6A	6B		6C		6D
		6E	6F		6G		6H
		02	03		04		05
		9U	9V		9W		9X
		06	07		08		09
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S
	Sur comptes clients	6T	43 294	6U	43 294	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		7A	
	TOTAL III	7B	43 294	TY	43 294	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	43 294	UB	43 294	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF	43 294		
	- financières	UG		UH			
	- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables | janvier 2019



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : SAS SODIRIB		Néant ☐ *									
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	266 250	UV		UW	266 250				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	199		199						
	Autres créances clients	UX	75 145		75 145						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	11 907		11 907						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	101		101						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	9 475		9 475					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	692 174		692 174					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	30 813		30 813					
	Groupe et associés (2)	VC	200 838		200 838						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	975 910		975 910						
	Charges constatées d'avance	VS	231 134		231 134						
	TOTAUX			VT	2 493 946	VU	2 227 696	VV	266 250		
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 160 264		1 160 264						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	520 362		143 181		213 072		164 109		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 400		1 400						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 320 415		2 320 415						
Personnel et comptes rattachés		8C	280 877		280 877						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	349 957		349 957						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	381 263		381 263						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	17 374		17 374						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	22 573		22 573						
Groupe et associés (2)		VI	726 416		726 416						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	89 310		89 310						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	5 870 211	VZ	5 493 030	213 072		164 109		
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	45 153		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	134 800								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019



SODIRIB

Société par Actions Simplifiée au capital de € 38.000

Siège social : ZAC de la Grerie
60170 RIBECOURT DRESLINCOURT

513 237 651 RCS DE COMPIEGNE

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019
ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU JEUDI 25 JUILLET 2019**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter, le bénéfice de l'exercice clos le 31 Janvier 2019 s'élevant à € 190.868,90, dont € 105.743 au titre du CICE non distribuable, de la manière suivante, à savoir :

- à distribuer aux associés à titre de dividendes la somme de € 79.990,00
- le solde, dont € 105.743 au titre du CICE, à la réserve facultative € 110.878,90

En conséquence, chaque action donne droit à son titulaire à un dividende de € 21,05.

Les dividendes sont payables au siège social, à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur :

1 - Les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30 % regroupant :

* le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à € 50 000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à € 75 000 pour les couples soumis à imposition commune.

* les prélèvements sociaux de 17,20 %, les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à € 3.800, soit 10 % du capital social,
- la réserve facultative est portée de € 279.693,87 à € 390.572,77.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale déclare que les dividendes suivants ont été distribués aux associés au cours des ~~trois derniers exercices, à savoir :~~

~~par l'Assemblée Générale du 27 Juillet 2018, la somme de € 75.240,00, soit un dividende de € 19,80 par action ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.~~

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

SAS SODIRIB
CENTRE E. LECLERC
ZAC DE LA GRERIE
60170 RIBECOURT-DRESLINCOURT
Tél. 03 44 91 65 50/Fax. 03 44 91 65 51
SIRET 513 237 651 00023

C. BERTHOLOM



RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
CLOS LE 31 JANVIER 2018

S.A.S.

SODIRIB

ZAC DE LA GRERIE
60 170 RIBECOURT DRESLINCOURT

SAS SODIRIB – RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES – EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2018

SOMMAIRE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31/01/2018 DE LA S.A.S. SODIRIB

OUTRE LA PAGE DE GARDE, LE PRESENT DOCUMENT COMPREND UN TOTAL DE 31 PAGES SE
DECOMPOSANT AINSI :

SOMMAIRE	PAGE 1
RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	PAGE 2
COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 JANVIER 2018	PAGE 8
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 JANVIER 2018	PAGE 12
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	PAGE 29

IM

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

IM

S.A.S. SODIRIB

Société par Actions Simplifiée au Capital de 38 000 Euros
Siège social : ZAC DE LA GRERIE
60 170 RIBECOURT DRESLINCOURT
513 237 651 R.C.S COMPIEGNE

Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 Janvier 2018

Aux Actionnaires,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée pour six années consécutives par l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Juillet 2015 et ce jusqu'à l'exercice clos le 31 janvier 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S.A.S SODIRIB, relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

IM

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} février 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, et notamment en ce qui concerne l'évaluation des stocks de marchandises inscrits à l'actif du bilan.

Nous nous sommes également assurés qu'aucun élément d'importance intervenu avant ou après la clôture ne pourrait remettre en cause d'une façon significative le résultat de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président sur la situation financière et les comptes annuels.

IM

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la société relatifs aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels sont arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

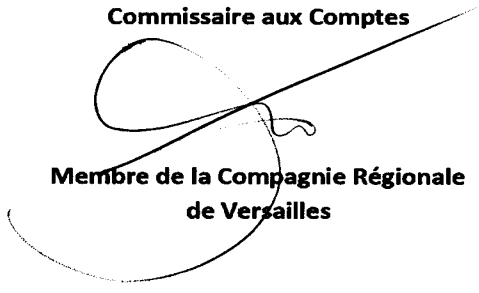
IM

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Chatillon, le Mercredi 11 Juillet 2018

Isabelle MARQUIS
Commissaire aux Comptes



**Membre de la Compagnie Régionale
de Versailles**

Annexe : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

IM

Bilan et Résultat

ACTIF	Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	21 016,00	21 016,00				
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	35 346,06	34 807,99	538,07	0,01	0,01	0,00
Fonds commercial	100 000,00		100 000,00	1,00	100 000,00	2,04
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	92 119,70	23 411,54	68 708,16	1,28	58 660,55	1,20
Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 703 955,88	1 206 882,31	497 073,57	9,23	301 077,02	6,16
Autres immobilisations corporelles	296 517,80	208 855,53	87 662,27	1,63	48 378,22	0,99
Immobilisations en cours	2 079,35		2 079,35	0,04		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	348 790,87		348 790,87	6,47	313 528,87	6,41
Prêts						
Autres immobilisations financières	266 250,00		266 250,00	4,94	266 250,00	5,44
TOTAL (I)	2 866 075,66	1 494 973,37	1 371 102,29	25,45	1 087 894,67	22,25
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	3 930,61		3 930,61	0,07	5 079,00	0,10
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	2 254 849,53		2 254 849,53	41,85	2 399 537,41	49,07
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	119 574,68	43 294,00	76 280,68	1,42	78 072,22	1,60
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs					3 600,00	0,07
Personnel					484,87	0,01
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices	10 675,00		10 675,00	0,20	106 511,00	2,18
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	260 723,09		260 723,09	4,84	183 546,52	3,75
Autres	799 031,45		799 031,45	14,83	685 238,36	13,80
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	371 665,68		371 665,68	6,90	111 169,47	2,27
Charges constatées d'avance	239 474,77		239 474,77	4,44	249 100,11	5,09
TOTAL (II)	4 059 924,79	43 294,00	4 016 630,79	74,55	3 802 318,96	77,75
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	6 926 000,45	1 538 267,37	5 387 733,08	100,00	4 890 213,63	100,00

SA CGEC - SERVAL ET ASSOCIES

Page 1


 Commissaire
 aux Comptes.fr

Page 8 sur 31



PASSIF		Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 38 000,00)		38 000,00	38 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		0,71	0,78
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		3 800,00	3 800,00
Réserves statutaires ou contractuelles		0,07	0,08
Réserves réglementées			
Autres réserves		156 576,75	88 257,08
Report à nouveau		2,91	1,40
Résultat de l'exercice		198 357,12	68 319,67
		3,88	1,40
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)		396 733,87	198 376,75
		7,36	4,08
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts		610 063,33	406 687,38
. Découverts, concours bancaires		11,32	8,12
Emprunts et dettes financières diverses		589 016,82	534 032,94
. Divers		10,91	10,92
. Associés		1 400,00	1 400,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		0,03	0,03
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		714 799,22	696 964,70
Dettes fiscales et sociales		13,27	14,25
. Personnel			
. Organismes sociaux		2 327 641,19	2 417 586,47
. Etat, impôts sur les bénéfices		43,20	49,44
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		255 386,70	183 650,44
. Etat, obligations cautionnées		339 441,31	293 667,62
. Autres impôts, taxes et assimilés		6,30	0,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		47 905,52	56 080,78
Autres dettes		0,89	1,15
Instruments de trésorerie		16 820,00	17 254,00
Produits constatés d'avance		0,31	0,35
		0,63	0,63
		1,03	1,73
TOTAL (IV)		4 990 999,21	4 691 836,88
		32,64	26,94
Ecart de conversion passif	(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)		5 387 733,08	4 890 213,63
		100,00	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation %
Ventes de marchandises	28 080 524,63		28 080 524,63	96,4	24 611 935,34	90,40	3 468 589
Production vendue biens	673 344,69		673 344,69	2,31	2 175 001,80	7,99	-1 501 657
Production vendue services	454 914,67		454 914,67	1,56	439 787,80	1,62	15 127
Chiffres d'Affaires Nets	29 208 783,99		29 208 783,99	100,00	27 226 724,94	100,00	1 982 059
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			82 605,86	0,28	83 897,50	0,31	-1 292
Autres produits			55 723,48	0,19	66 772,70	0,25	-11 049
Total des produits d'exploitation (I)			29 347 113,33	100,47	27 377 395,14	100,55	1 969 718
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			23 033 509,65	78,86	21 611 823,24	79,38	1 421 686
Variation de stock (marchandises)			144 687,88	0,50	100 719,57	0,37	43 968
Achats de matières premières et autres approvisionnements			22 175,27	0,08	14 070,01	0,05	8 105
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			1 148,39	0,00	998,98	0,00	150
Autres achats et charges externes			3 105 335,72	10,63	2 717 745,23	9,98	387 590
Impôts, taxes et versements assimilés			309 830,43	1,06	295 130,58	1,08	14 700
Salaires et traitements			1 888 600,20	6,47	1 882 581,98	6,91	6 018
Charges sociales			436 247,12	1,49	508 263,24	1,87	-72 016
Dotations aux amortissements sur immobilisations			153 801,37	0,53	132 261,81	0,49	21 540
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant			43 394,00	0,15	40 451,00	0,15	2 943
Dotations aux provisions pour risques et charges							
Autres charges			1 446,62	0,00	7 742,95	0,03	-6 296
Total des charges d'exploitation (II)			29 141 176,65	99,77	27 311 788,59	100,31	1 829 388
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			205 936,68	0,71	65 606,55	0,24	140 330
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					324,71	0,00	-324
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							-100,00
Produits financiers de participations							
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés			8 236,81	0,03	33,42	0,00	8 203
Reprises sur provisions et transferts de charges							N/S
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (V)			8 236,81	0,03	33,42	0,00	8 203
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilées			15 791,66	0,05	20 922,43	0,08	-5 131
Différences négatives de change							-24,51
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (VI)			15 791,66	0,05	20 922,43	0,08	-5 131
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-7 554,85	0,02	-20 889,01	0,07	13 335
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			198 381,83	0,68	45 042,25	0,17	153 339
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 020,44	0,00	19 161,76	0,07	-18 141
Produits exceptionnels sur opérations en capital			30 012,00	0,10			30 012
Reprises sur provisions et transferts de charges							N/S
Total des produits exceptionnels (VII)			31 032,44	0,11	19 161,76	0,07	11 871
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 458,07	0,01	221,80	0,00	2 237
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			30 029,08	0,10	295,74	0,00	29 734

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/01/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/01/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	32 487,15	0,11	517,34	0,00	31 970	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 454,71	0,00	18 644,42	0,07	-20 099	-107,79
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 430,00	0,00	-4 633,00	-0,01	3 203	69,13
Total des Produits (I+III+V+VII)	29 386 382,59	100,51	27 396 915,03	100,02	1 989 467	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	29 188 025,46	99,93	27 328 595,36	100,37	1 859 430	
RÉSULTAT NET	198 357,12	0,68	68 319,67	0,25	130 038	190,34
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	31 920,84	0,11	38 419,80	0,14	-6 499	16,91
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2018 dont le total est de 5 387 733,08 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 198 357,12 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2017 au 31/01/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/02/2016 au 31/01/2017.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	N/A
Agencements, aménagements des terrains	N/A
Constructions	N/A
Agencement des constructions	de 10 à 15 ans
Matériel et outillage industriels	de 02 à 10 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de transport	de 02 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 05 à 05 ans
Mobilier	de 03 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les titres des sociétés liées au mouvement LECLERC ne font l'objet d'aucune dépréciation.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "dernier prix achat connu".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, tels que les coûts de transport et les coûts de centrale d'achat, déduction faite des rabais commerciaux, ristournes et escomptes de règlement.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, au crédit du compte 649 100. Il a été déduit fiscalement pour ne pas imposer le crédit d'impôt.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement : 18 %
- et de reconstitution de leur fonds de roulement : 82 %

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Engagement de fin de carrière :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement n'a pas été constaté sous forme de provision.

Les droits des salariés ont été calculés suivant la méthode dite "rétrospective des unités de crédits projetées" en tenant compte :

- d'un départ à l'initiative du salarié à 65 ans
- d'un taux d'actualisation de 1,37%
- d'un taux de charges patronales pour les non cadres de 35% et pour les cadres de 40%
- d'un taux de revalorisation des salaires de 1,5%

Le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrières au 31 janvier 2018 s'élève à 78 544,27 euros.

Informations complémentaires :

Depuis l'exercice ouvert le 1er février 2017, notre société est incluse dans le périmètre d'intégration fiscale formé des sociétés SODIRIB EXPANSION et SODIRIB.

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement	21 016		
Autres immobilisations incorporelles	133 856		1 490
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	75 000		17 120
Install. techniques, matériel, outillages industriels	1 386 489		317 467
Autres install., agencements, aménagements	151 282		37 285
Matériel de transport	500		6 540
Matériel de bureau, informatique, mobilier	81 145		19 766
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			2 079
Avances et acomptes			
TOTAL	1 694 416		400 257
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	313 529		65 291
Prêts et autres immobilisations financières	266 250		
TOTAL	579 779		65 291
TOTAL GENERAL	2 429 067		467 038

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement			21 016	
Autres immobilisations incorporelles			135 346	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			92 120	
Install. techniques, matériel, outillages industriels			1 703 956	
Autres install., agencements, aménagements			188 567	
Matériel de transport			7 040	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			100 911	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			2 079	
Avances et acomptes				
TOTAL			2 094 673	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		30 029	348 791	
Prêts et autres immobilisations financières			266 250	
TOTAL		30 029	615 041	
TOTAL GENERAL		30 029	2 866 076	

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	21 016			21 016
Autres immobilisations incorporelles	33 856	952		34 808
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	16 339	7 072		23 412
Install. techniques, matériel et outill. industriels	1 085 412	121 470		1 206 882
Installations, agencements divers	110 171	17 915		128 086
Matériel de transport	500	1 156		1 656
Matériel de bureau, informatique, mobilier	73 878	5 236		79 114
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 286 300	152 850		1 439 149
TOTAL GENERAL	1 341 172	153 801		1 494 973

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	952				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	7 072				
Install. tech., matériel, outill. industriels	121 470				
Installations, agencements divers	17 915				
Matériel de transport	1 156				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	5 236				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	152 850				
TOTAL GENERAL	153 801				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	40 451	43 394	40 551	43 294
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	40 451	43 394	40 551	43 294
TOTAL GENERAL	40 451	43 394	40 551	43 294
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		43 394	40 551	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	266 250		266 250
Clients douteux ou litigieux	48 489	48 489	
Autres créances clients	71 085	71 085	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	10 675	10 675	
- T.V.A.	260 723	260 723	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	8 813	8 813	
Groupe et associés	124 727	124 727	
Débiteurs divers	665 491	665 491	
Charges constatées d'avance	239 475	239 475	
TOTAL GENERAL	1 695 729	1 429 479	266 250
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	588 017	588 017		
- plus d'un an	610 083	133 624	291 731	184 708
Emprunts et dettes financières	1 400	1 400		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 327 641	2 327 641		
Personnel et comptes rattachés	255 387	255 387		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	339 441	339 441		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	47 906	47 906		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	16 820	16 820		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 991	33 991		
Groupe et associés	714 799	714 799		
Autres dettes	55 534	55 534		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	4 990 999	4 514 559	291 731	184 708
Emprunts souscrits en cours d'exercice	354 149			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	150 717			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. a un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières	266 250		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	684 827		
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	237 624		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers	124 727		
Charges financières	10 472		

8.2 - FONDS COMMERCIAL

Désignation	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
Fonds de commerce ATAC	10 000			10 000
Fonds de commerce WELDOM	90 000			90 000

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	5 604
Autres créances	461 017
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	466 621

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	129
Emprunts et dettes financières divers	29 972
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	623 770
Dettes fiscales et sociales	492 688
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	1 146 559

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	229 078	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	229 078	

Commentaires:

9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	3 800	10,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	3 800	10,00

Commentaires:

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine	119 207	16 950	136 157
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	44 822	11 029	55 851
- Dotations de l'exercice	7 245	14 109	21 354
TOTAL	67 140	-8 187	58 952
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	48 766	11 934	60 699
- Exercice	26 917	4 448	31 365
TOTAL	75 683	16 381	92 064
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus	24 688	1 483	26 170
- à plus d'un an et cinq au plus	25 297		25 297
- à plus de cinq ans			
TOTAL	49 985	1 483	51 467
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus	128	170	298
- à plus d'un an et cinq au plus	1 064		1 064
- à plus de cinq ans			
TOTAL	1 192	170	1 362
Montant pris en charge dans l'exercice	27 947	3 974	31 921

SA CGEC - SERVAL ET ASSOCIES

Page 32

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.2 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Engagement en matière de crédit bail mobilier	51 467
Engagements en matière de pensions	78 544
Autres engagements donnés :	
Garantie emprunt ARKEA 300 K\200 nantissement du fonds de commerce	300 000
Garantie emprunt BCME 750 K\200 nantissement du fonds de commerce	750 000
TOTAL	1 180 011
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	1 050 000
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
En garantie de deux emprunts BCME d'un montant de 750 K\200 :	
- Cautions solodaire de la SAS SODIDIER EXPLOITATION à hauteur de	750 000
En garantie d'un emprunt EDEL d'un montant de 500 K\200 :	
- caution solidaire de la SAS SODIDIER EXPLOITATION à hauteur de	500 000
- caution solidaire de M. BERTHOLON à hauteur de	100 000
En garantie du crédit en compte courant d'un montant de 500 K\200 :	
- caution solidaire de la SAS SODIDIER EXPLOITATION à hauteur de	300 000
TOTAL	1 650 000
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	100 000

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.3 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts		Montant
ACCROISSEMENTS		
Provisions réglementées :		
Autres :		
TOTAL		
Allègements de la dette future d'impôts		Montant
ALLEGEMENTS		
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :		
Taxe surface commerciale		8 485
Contribution Effort construction		8 813
Contribution Organic		1 487
Autres :		
TOTAL		18 785
Nature des différences temporaires		Montant
Amortissements réputés différés		
Déficits reportables		
Moins-values à long-terme		
Commentaires:		

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.4 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	11 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	11 000

Commentaires:

10.5 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarie	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens	11	
Employés	79	
Ouvriers		
TOTAL	91	

Commentaires:

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/01/2018 12 mois	31/01/2017 12 mois	31/01/2016 12 mois	31/01/2015 12 mois	31/01/2014 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	38 000	38 000	38 000	38 000	38 000
b) Nombre d'actions émises	3 800	3 800	3 800	3 800	3 800
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	29 208 784	27 226 725	27 173 875	29 618 351	27 608 988
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	353 571	201 475	299 482	368 831	389 348
c) Impôt sur les bénéfices	-1 430	-4 633	-4 842	-1 200	-4 235
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	355 001	206 108	304 324	370 031	393 581
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	198 357	68 320	160 204	201 320	209 756
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	93	54	89	97	104
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	52	18	42	53	55
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	91	91	89	90	87
b) Montant de la masse salariale	1 889 600	1 882 582	1 854 161	1 881 935	1 722 787
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	436 247	508 263	497 977	574 895	502 559

Observations complémentaires

RAPPORT SPECIAL